

Principes	Objectifs opérationnels	Effets concrets attendus pour améliorer le service rendu aux jeunes	Auto-évaluation		Pistes d'amélioration ou pièces justificatives
			Oui	Non	
1. Garantir une information objective	Offrir une information indépendante de toute influence religieuse, politique, idéologique ou commerciale	S'abstenir de tout positionnement politique, religieux ou commercial dans l'exercice de sa mission			
	Présenter un fonctionnement démocratique (si la structure IJ est de forme associative)	Réunir au moins 1 fois par an l'assemblée générale des membres  Garantir la participation effective et le droit de vote des membres à jour de leurs obligations ainsi que la communication à ceux-ci des documents nécessaires à leur information, selon les modalités fixées par ses statuts ou son règlement intérieur  Faire approuver par l'assemblée générale le renouvellement régulier des membres chargés de l'administration ou de la direction ainsi que l'activité, le budget et les comptes de la structure  Respecter le Contrat d'engagement républicain			
2. Accueillir tous les jeunes sans distinction	Accueillir et informer tous les jeunes sans discrimination au sens de l'article L225-1 du code pénal	Accueillir les jeunes sans distinction de sexe, d'appartenance ou de religion  Adapter l'accueil aux publics les plus fragiles (jeunes sous-main de justice, jeunes sortant de l'ASE, jeunes en rupture familiale, jeunes illettrés) et aux publics à besoins spécifiques (jeunes en situation de handicap)  Produire des documents d'information simples et compréhensibles par tous			
	Respecter le droit à la vie privée des jeunes	Respecter le droit à ne pas révéler son identité			
3. Impulser un travail partenarial et coordonné avec les acteurs du territoire impliqués dans	S'insérer dans l'animation régionale du réseau	Inscrire son action dans la stratégie régionale impulsée par le CRIJ et dans la stratégie impulsée par IJF et l'État  Adhésion à IJF <i>Info Jeunes France est une association loi 1901 ayant pour mission de représenter l'Information Jeunesse et de valoriser les activités du réseau auprès de l'ensemble de ses interlocuteurs publics et privés, au niveau national.</i>			

Principes	Objectifs opérationnels	Effets concrets attendus pour améliorer le service rendu aux jeunes	Auto-évaluation		Pistes d'amélioration ou pièces justificatives
			Oui	Non	
les politiques de jeunesse, les jeunes et le réseau afin de développer une offre de service conforme aux attentes et besoins des jeunes	Déployer une politique partenariale afin de développer une offre de service coordonnée conforme aux attentes et besoins des jeunes	<p>Réaliser (ou actualiser pour une relabellisation) une analyse du territoire (taille, caractéristiques, offres de services disponibles, etc.) et des publics (nombre de jeunes, profil des jeunes, etc.) en lien avec le service déconcentré compétent et les acteurs du territoire impliqués dans les politiques de jeunesse</p> <p>Travailler (ou renforcer le travail pour une relabellisation en réseau avec les autres services et structures de jeunesse et les autres organismes qui interviennent auprès des jeunes</p> <p>Mettre en place des partenariats pour fluidifier l'information qui concerne les jeunes</p> <p>Réorienter les jeunes, si nécessaire, vers les structures partenariales pour un accompagnement approfondi et spécifique (mission locale, PAEJ, MAD, etc...)</p>			
	Associer les jeunes du territoire à la construction de l'offre d'information et s'assurer de l'adéquation de l'offre avec leur besoin	<p>Associer les jeunes à la gouvernance de la structure IJ</p> <p>Associer les jeunes à l'analyse territoriale et à l'élaboration du projet de la structure IJ</p> <p>Co-construire avec les jeunes une analyse simplifiée de leurs attentes et de leurs profils en garantissant le respect de l'anonymat</p> <p>Mener régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès des publics et renseigner l'enquête de satisfaction disponible via IJ Stat</p> <p>Faire évoluer l'offre de service en fonction des besoins et attentes des jeunes</p>			
4. Renforcer la visibilité du réseau IJ et en faciliter l'accès	Garantir une large couverture territoriale de l'IJ pour garantir un accès facilité des jeunes à l'information	<p>Définir une cartographie du réseau IJ en fonction de l'analyse territoriale établie afin d'assurer une meilleure couverture territoriale permettant de fixer une cible de développement.</p> <p>Assurer une présence en ligne complémentaire aux temps d'accueil en présentiel</p>			

Principes	Objectifs opérationnels	Effets concrets attendus pour améliorer le service rendu aux jeunes	Auto-évaluation		Pistes d'amélioration ou pièces justificatives
			Oui	Non	
		Développer une offre « hors les murs » pour tous les jeunes en lien avec le tissu associatif local (clubs de prévention, éducateurs de rues, etc.) et les établissements scolaires			
	<b>Adapter la pratique aux besoins des jeunes</b>	<p><b>Déterminer des horaires d'ouverture adaptés aux disponibilités et aux besoins des jeunes</b></p> <p><b>Adapter la présence en ligne aux évolutions des pratiques numériques des jeunes</b></p> <p>Garantir la présence en ligne d'un conseiller IJ promeneur du Net</p> <p>Favoriser les informations accessibles sur smartphone</p> <p>Tendre vers la communication des documents d'information sous forme numérique</p> <p>Encourager le transfert de fichiers vers les boîtes mails personnelles des jeunes et limiter l'impression des documents.</p>			
	<b>Assurer une bonne visibilité des structures IJ</b>	<p>Installer la structure dans un lieu proche des lieux de vie des jeunes et/ou d'une structure administrative concernant les jeunes (cité des métiers, maison de l'emploi...), accessible en transports en commun, respectueux des normes de sécurité</p> <p><b>Délivrer des informations sur le fonctionnement de la structure IJ par un site dédié ou un onglet sur le site de la collectivité porteuse</b></p> <p><b>Alimenter la boussole des jeunes en informations à caractère local (dès son déploiement)</b></p>			
<b>5. Offrir gratuitement des conditions matérielles, des modalités d'information et des services adaptés aux</b>	<b>Garantir des conditions matérielles nécessaires à la bonne information des jeunes</b>	Distinguer un espace pour l'information généraliste/un espace pour la réception en entretien			
		<p>Mettre à disposition du matériel informatique alimenté en haut débit en quantité adaptée à la fréquentation</p> <p>Mettre en place ou tendre vers une stratégie d'IJ verte : fournitures et équipements de bureau respectueux de l'environnement, réduction de l'empreinte numérique, gestion des déchets papiers, attitudes et</p>			

Principes	Objectifs opérationnels	Effets concrets attendus pour améliorer le service rendu aux jeunes	Auto-évaluation		Pistes d'amélioration ou pièces justificatives
			Oui	Non	
besoins des jeunes		<p>pratiques DD, ... (cf. : « Pour une IJ verte » conçu par Eryca et eurodesk).</p> <p>Déployer, lorsqu'elle est mise en place, la « boussole des jeunes » sur les ordinateurs de consultation (100% des ordinateurs équipés d'un raccourci vers la « boussole des jeunes ») et développer les compétences des jeunes pour utiliser ce nouvel outil</p> <p>Prendre un abonnement à la documentation nationale éditée par le CIDJ : actuel CIDJ/IJ Box</p> <p>Offrir une information exacte, pratique, facile à utiliser</p>			
	Garantir le libre accès à une information gratuite nationale et régionale	<p><b>Disposer d'un fond documentaire minimum (documentation nationale, régionale et européenne, documents thématiques, quotidien régional)</b></p> <p><b>Production de documents d'information de portée régionale</b></p> <p><b>Mettre à disposition des conditions matérielles gratuites d'accès à l'information</b></p> <p><b>Mettre à disposition les informations en ligne</b></p>			
	Accompagner les jeunes dans l'accès aux droits en développant à la fois une offre de services généralistes liée à l'insertion professionnelle et une offre de services thématiques, notamment, dans les champs du logement, de l'emploi, de la santé, de la mobilité, de l'engagement, du numérique, des loisirs, de la culture, etc.	<p><b>Offrir des réponses personnalisées aux questions posées par les jeunes</b></p> <p><b>Développer une offre de services généralistes liés à l'insertion professionnelle (aide à la rédaction de CV, lettre de motivation ...)</b></p> <p><b>Développer une offre de services diversifiée dans les champs que couvre l'IJ et de mise en relation avec les structures d'information thématiques (logement, emploi, ...)</b></p> <p><b>Accompagner les jeunes plus particulièrement dans l'accès aux droits (utilisation de la boussole des jeunes), la mobilité, l'accès à l'engagement</b></p>			

Principes	Objectifs opérationnels	Effets concrets attendus pour améliorer le service rendu aux jeunes	Auto-évaluation		Pistes d'amélioration ou pièces justificatives
			Oui	Non	
		Assurer une éducation à l'information incluant l'impact des pratiques numériques.  <b>Offrir aux usagers un accompagnement individualisé permettant d'identifier clairement le besoin et de sélectionner les acteurs qui seront le mieux à même d'y répondre</b>  Présenter l'offre d'information en s'appuyant sur les demandes et les besoins des jeunes			
	<b>Garantir les moyens humains nécessaires à l'animation de la structure</b>	<b>1 équivalent temps plein formé (cf. socle commun de formation). Selon le projet local d'information jeunesse de la structure au regard du diagnostic territorial établi et notamment de la taille du territoire et du nombre de jeunes effectivement présents sur le territoire, l'affectation des moyens humains pourra être adaptée en cohérence avec le projet.</b>  <b>Cet ETP doit être positionné physiquement au sein de la structure « Information Jeunesse »</b>			
<b>6. Dispenser une information de manière professionnelle par des personnels formés à cet effet dans le cadre des réseaux régional, national et international de l'Information jeunesse</b>	<b>Garantir une qualification minimale des conseillers jeunesse</b>	<b>S'assurer de la bonne acquisition des compétences de base (cf socle commun de formation) par tous les nouveaux conseiller IJ et, le cas échéant, proposer une action de tutorat.</b>  Participation aux réunions d'information du réseau IJ organisées par le CRIJ de référence ou IJF  <b><u>Pour les conseillers IJ :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer d'une expérience d'information et d'accueil du public</li> <li>- <b>100% des conseillers formés à la boussole des jeunes et aux pratiques numériques d'information des jeunes</b></li> <li>- <b>Formation initiale obligatoire pour tout nouveau conseiller</b></li> </ul>			

Principes	Objectifs opérationnels	Effets concrets attendus pour améliorer le service rendu aux jeunes	Auto-évaluation		Pistes d'amélioration ou pièces justificatives
			Oui	Non	
7. Organiser avec les services de l'État l'évaluation de l'activité de la structure	Prévoir dans le projet de la structure IJ une évaluation des actions menées	<p><b>Disposer d'un outil d'évaluation périodique : utilisation de IJ Stat et renseignement régulier de l'enquête de satisfaction</b></p> <p>Faire remonter les éléments quantitatif et qualitatif d'évaluation au niveau régional</p> <p><b>Communication annuelle d'un rapport d'activité au CRIJ et à l'État</b></p>			